



Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

Münsterplatz 3a
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 48 44
Politischegeschaefte.WEU@be.ch
www.be.ch/deee

DEEE, case postale, 3000 Berne 8

Destinataires de la consultation
(selon liste séparée)

Classification : -

Berne, le 22 décembre 2021

Loi sur la protection de l'air (LPair) ; modification

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 22 décembre 2021, le Conseil-exécutif a habilité la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement à soumettre la modification de la loi sur la protection de l'air à la procédure de consultation. Les principaux éléments du projet sont les suivants :

- Mise en œuvre de la motion 078-2017 "Suppression du double contrôle des installations de chauffage" (libéralisation du contrôle des installations de chauffage)
- Création d'une base légale pour la communication de données d'installations à des fins énergétiques ou climatiques dans l'intérêt public ainsi que pour la surveillance vidéo d'installations au cas par cas afin de contrôler les valeurs limites de la qualité de l'air.

Les documents soumis à la consultation sont publiés sur Internet à l'adresse www.be.ch/consultations.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre avis par la poste avant le 25 mars 2022 à l'adresse suivante : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Münsterplatz 3a, 3000 Berne 8 ou par courriel à l'adresse politischegeschaefte.WEU@be.ch. Pour tous renseignements complémentaire, veuillez nous contacter au 031 633 46 62.

En vous remerciant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

Christoph Ammann
Conseiller d'État

Pièces jointes

- Synopse
- Rappel
- Liste des destinataires de la consultation avec leurs coordonnées